



DECLARATION LIMINAIRE DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS DU SECONDAIRE SOUTENUS PAR LE SNES, PRÉSENTÉE LE 22 NOVEMBRE 2021

Le Conseil d'Établissement élu pour l'année 2021/2022 s'ouvre dans un contexte de multiples incertitudes :

- La situation sanitaire qui, au Japon, semble, pour l'instant, sous contrôle, demeure inquiétante à une échelle régionale et mondiale, sans aucune perspective de sortie certaine. Le gouvernement japonais a certes allégé les conditions de quarantaine mais demeure inflexible quant à la réouverture des frontières. Cette situation pèse sur la nature et la qualité des interactions sociales, favorise l'isolement et le repli sur soi, modifie profondément les pratiques professionnelles et pédagogiques, altère le sens du collectif et fragilise les instances démocratiques.
- Pour notre pays, cette année est décisive. L'échéance des élections présidentielles et législatives détermine les évolutions des politiques publiques pour les prochaines années. La pré-campagne donne lieu à des prises de parole débridées, usant d'intimidations et de mensonges, qui instillent une atmosphère suspicieuse vis-à-vis de catégories entières de nos compatriotes et brisent le sens du collectif et du vivre ensemble. Le champ politique est abîmé et concerné par une désaffection croissante que manifeste une abstention symptomatique d'une démocratie affaiblie.
- L'enseignement français à l'étranger est étranglé par des injonctions contradictoires entre des ambitions de doublement de ses effectifs et de contractions de ses moyens budgétaires. Les choix posés privilégient des logiques de privatisation du réseau et un désengagement de la puissance publique. Les organisations syndicales dénoncent à ce propos l'autoritarisme des directions et une profonde incurie pour la gestion des personnels. Le dernier compte rendu du Conseil d'Administration en témoigne d'ailleurs en annonçant des risques de faillite. Dans l'ensemble du réseau de l'AEFE, cette semaine du 22 novembre mobilisera les personnels contre ces évolutions, et au lycée de Tokyo, par un arrêt de travail, que seuls peuvent prendre les personnels résidents, leur très grande majorité dénoncera la dégradation de leurs conditions de travail, entre autres, par la baisse de plus de 35% de leur indemnité spécifique liée aux conditions de vie locale à cause du maintien d'une enveloppe constante devenue illégitime.

Parce qu'ils sont attachés à leurs métiers par de fortes convictions, au premier rang desquelles les valeurs de la démocratie, les personnels d'éducation et d'enseignement du LFI Tokyo, soutenus par le SNES, face à ce contexte de multiples inquiétudes, entendent, ici, réaffirmer leur détermination à faire valoir leurs droits ainsi que celui des usagers à un service public d'enseignement à l'étranger de qualité.

Les représentants des personnels du Secondaire, soutenus du SNES, souhaitent que cette déclaration soit jointe au Procès-Verbal du Conseil d'Établissement